

Service : Aide à la création et à la gestion d'asbl

RÉF | 5177

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Être informé sur des aspects ponctuels auxquels vous êtes confrontés dans le cadre de la réalisation de votre projet associatif.

Obtenir un accompagnement sur mesure pour des questions plus complexes d'une (future) association.

Programme

Service de 1ère ligne gratuit par téléphone ou par mail (assistance-conseil) :

Informations générales (concises) sur des aspects ponctuels auxquels vous êtes confrontés dans le cadre de la réalisation de votre projet associatif.

A l'issue de l'entretien, des suivis plus approfondis correspondant aux besoins qui ne peuvent être satisfaits par téléphone ou par mails peuvent être proposés.

Avant de contacter l'assistance-conseil, il est recommandé de consulter [les fiches informatives publiées par l'organisme](#) et qui fournissent déjà de nombreuses informations.

Accompagnement de structures

Suivi personnalisé sur rendez-vous afin de fournir de manière spécifique l'aide nécessaire dans les domaines suivants:

- Questions juridiques et administratives
- Questions comptables et financières
- Question organisationnelles

Soutien administratif

Guider dans la réalisation des démarches administratives dans les domaines suivants :

- Comptabilité : relecture de comptes annuelles,

déclaration fiscale, déclaration TVA, réalisation d'un budget, dissolution, ...

- Juridique : vérification de documents tels que le registre des membres, les convocations et PV de réunions, lettre de démissions,...
- Administratif : encodage UBO, préparation des formulaires à déposer au greffe, ...

Rédaction de statuts

Ideji propose un service de correction des statuts, tant lors de la création d'une association que lors de modifications statutaires postérieures.

ideji peut également accompagner pour compléter les formulaires à déposer au greffe du tribunal de l'entreprise lorsque vous devez effectuer des publications.

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

[Associatif](#)

ORGANISATION

Horaire

Le service d'assistance-conseil est accessible les mardis de 10h à 12h et les jeudis de 14h à 16h par téléphone. Les questions par mail doivent être envoyées à l'adresse suivante : asbl@ideji.be

Coût

Rendez-vous individuels : 50€/h - Coût réduit : assistance-conseil : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Téléphonez pour l'assistance-conseil au 02 779 46 64 (voir "horaire") et pour la prise de rendez-vous au 02 772 70 20, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Organisme

IDEJI

Rue au Bois 11

1150 Woluwé-Saint-Pierre

Tél: 02 772 70 20

<https://www.ideji.be/asbl2021/>

